

Association des Propriétaires

du Chemin Plein-Sud à Thônex

Assemblée constitutive du mardi 29 mars 2022

20h salle de gymnastique, école Pont-Bochet

Séance animée par :

Marc Junet

José Cacheiro

Antoine Ravonel

Philippe Léchaud

Nombre de personnes présentes : 31

Nombre de biens immobilier (villa, appartement) représentés par des membres suite inscription : **26**
Ce qui représente environ 50% des propriétaires concernés par la mise en séparatif des eaux.

Petit rappel des faits suite à la séance générale du 24 février dernier ainsi que les motifs et la décision de créer cette association.

Le nom de l'Association a été modifié comme suit :

ASSOCIATION DES HABITANTS DU CHEMIN PLEIN-SUD (AHCPs)

A l'unanimité, décision a été prise d'ouvrir l'adhésion à l'association à tous les membres désignés dans les statuts, y compris les locataires.

Les statuts ont été passés en revue et modifiés. Ils sont approuvés à l'unanimité.

Election du Comité :

José Cacheiro – Président

Marc Junet – Trésorier

Frédéric Binder – Membre

Romain de Sainte Marie – Membre

Gauri Chakravarthy – Membre

Philippe Léchaud – Membre

Vérificateur des comptes :

Michaël Rey

Gja

Cotisation et contribution extraordinaire :

Cotisation annuelle fixée à CHF 50.--, pour les propriétaires ou locataires

Contribution extraordinaire : CHF 250.—pour les propriétaires seulement

Point de la situation :

Même si la Commune va de l'avant avec l'Office de l'Eau pour la mise en œuvre de la procédure nécessaire pour la réalisation des nouvelles canalisations, ceci prendra encore un peu de temps pour sa finalisation. De ce fait, la Commune nous informe que nos démarches peuvent se poursuivre en parallèle afin d'arriver à une décision unanime des copropriétaires du chemin pour la cession de celui-ci au domaine public.

Décision est prise de mandater Me François Bellanger pour représenter l'Association pour les diverses démarches qu'elle devra entreprendre dans la défense de ses intérêts et celle de ses membres.

Une première évaluation de ses honoraires a été faite avec un montant de CHF 5'000.--

La contribution extraordinaire de l'Association servira à couvrir ces frais.

Thônex, 31.03.22/pl

José Cacheiro

Président

